LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition mai 2020

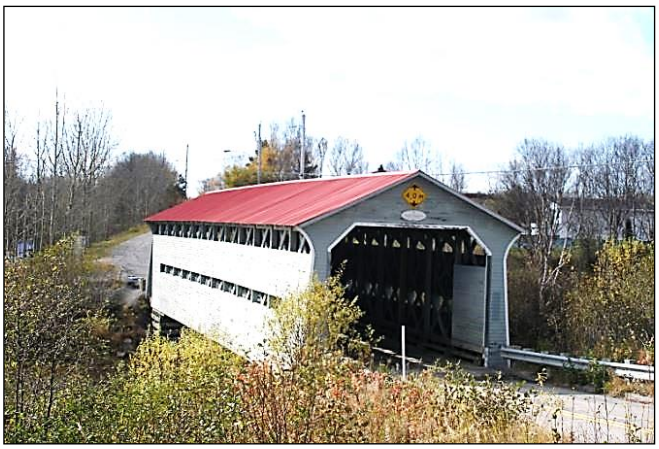

Crédit photo : Karine Fillion Aubut

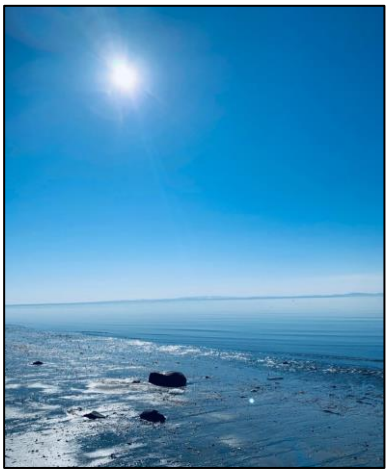

Crédit photo : Joëlle Bernier

Crédit photo : Lison Éloquin

Crédit photo : Michèle-Anne Gagné

Crédit photo : Roger Langlais

Crédit photo : Émilie Tremblay

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE 3
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL 5
PHOTOS RECHERCHÉES 6
FÊTE DES MÈRES 7
BUREAU FERMÉ 7
CONNAISSEZ-VOUS… 8
SITE WEB 8
SERVICE DES LOISIRS 9
POLITIQUE FAMILIALE & MADA 15
JEUX - DIVERTISSEMENT 18
SERVICE D'URBANISME 20
TRAVAUX PUBLICS 21
PROMENADE AVEC VOTRE ANIMAL 24
PROGRAMME RENO-REGION 25
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE 26
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX 27
RÉPONSES : JEUX - DIVERTISSEMENT 29
ANNONCES ET PUBLICITÉS 30
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020 33
TABLE DES MARÉES 35
COORDONNÉES - NUMEROS DE TELEPHONE A RETENIR 36
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL 36
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR 36

Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, <u>en couleur</u>, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca

CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens !

Au début de 2020, à chacune des occasions où j'ai échangé des vœux de bonne année, j'ai souhaité une année toute en équilibre. J'ai, à chaque fois, insisté à quel point la SANTÉ était primordiale, pour qui veut se projeter dans l'avenir.

Vous pensez bien que je n'imaginais pas, un seul instant, que nous aurions collectivement à combattre l'ennemi mondial numéro un, la COVID-19. Évidemment, cela a grandement perturbé les habitudes de vie de la collectivité et, nous avons dû intégrer à notre quotidien les mesures et les consignes sanitaires décrétées par le gouvernement du Québec pour freiner la propagation du coronavirus.

Dans ce contexte, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a adopté, entre autres, une directive permettant aux municipalités de tenir leurs séances du conseil à huis clos. Les élus sont donc autorisés à y participer, par tout moyen de communication, sans qu'ils y assistent nécessairement en personne.

Cela dit, voici maintenant les principales décisions prises par le conseil lors de la session spéciale du 1er avril et de la session ordinaire du 6 avril dernier, toutes deux tenues par vidéoconférence.

COVID-19 : Afin d'aider les citoyens pour qui la situation financière pourrait devenir précaire en raison de la COVID-19, le conseil a adopté par résolution le règlement 355-20. Ainsi, les taux d'intérêts et de pénalités applicables à toute somme due à la municipalité qui demeure impayée en date du 1er avril 2020 est établi à 0%, et ce, jusqu'au 1er juin 2020.

Aussi, une autre mesure décrétée par le gouvernement, à l'effet de maintenir uniquement les services essentiels, nous a obligé à adopter par résolution la fermeture du bureau municipal au public.

De plus, nous avons réorganisé le travail en tenant compte de la mesure de distanciation sociale, en limitant le nombre d'employés physiquement sur les lieux de travail et en favorisant le télétravail.

Dépenses autorisées : Nous avons résolu d'accepter le prix négocié avec Construction Nicolas Avoine pour les travaux de réfection, à la suite de dommages causés par un bris d'eau au Centre des loisirs, au coût de 13 937,65, plus taxes. Ce montant sera remboursé par notre compagnie d'assurance.

De plus, afin d'éviter ce genre de bris dans l'avenir, nous avons accepté la soumission de Plomberie Chauffage O'Max inc. pour la fourniture et l'installation d'un isolant sur les tuyaux à eau situés sous le Centre des loisirs, au coût de 4 583,00 $, plus taxes.

Comme à tous les 5 ans, la municipalité a l'obligation de fournir au ministère de l'Environnement les résultats d'analyses de la vulnérabilité de ses puits. Afin de procéder aux travaux, pour les puits de nos deux stations de pompage, nous avons accepté par résolution la soumission d'Akifer au coût de 21 640 $ plus taxes.

Politiques de saines habitudes de vie : Nous avons adopté une Politique pour de saines habitudes de vie pour le Camp de jour de Pointe-aux-Outardes, tel que préparée par Mme Joëlle Bernier, superviseure en loisirs et culture. L'objectif visé par cette politique, est de faire découvrir à nos jeunes les plaisirs et les avantages d'adopter un mode de vie sain.

En terminant, je vous encourage fortement à continuer de suivre et de respecter à la lettre les mesures et les consignes sanitaires dictées par le gouvernement, et ce, afin de diminuer, de freiner et ultimement d'enrayer la COVID-19.

Collectivement, nous pouvons et nous devons relever ce défi, si nous voulons aspirer à des jours meilleurs pour nous, nos petits-enfants et tous ceux et celles qui nous succéderont.

C'est ensemble que nous allons passer au travers de cette épreuve !

Note : En terminant, si vous voulez en savoir plus sur les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web (www.pointe-aux-outardes.ca) où il vous sera possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal.

Au plaisir de vous saluer très prochainement !

Serge Deschênes
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :

Lundi, le 11 mai 2020 à 19h30

PRENEZ NOTE QUE CETTE RÉUNION SE FERA À HUIS CLOS

Vous avez des questions pour le conseil municipal ?

Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante :
dania.h@pointe-aux-outardes.ca

TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LE DEUXIÈME VERSEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES EST DÛ POUR LE 20 JUIN PROCHAIN.

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse en effectuer le paiement.

PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ; vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site Web et de la page Facebook de la municipalité.

Merci à Mme Karine Fillion Aubut, Mme Joëlle Bernier, Mme Lison Éloquin, Mme Michèle-Anne Gagné, M. Roger Langlais et à Mme Émilie Tremblay pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Qui sait, elles se retrouveront peut-être sur la page couverture d'une prochaine édition !

FÊTE DES MÈRES

En cette période de confinement, prenez le temps de communiquer avec votre mère, votre grand-mère.

Dites-lui que vous l'aimez et que vous pensez à elle. Demandez-lui si tout va bien. Assurez-vous qu'elle ait en sécurité et qu'elle ne manque de rien. Etc.

À COLORIER

BUREAU FERMÉ

Lundi, le 18 mai, le bureau sera fermé en raison de la Journée nationale des Patriotes.

Bon congé à tous !

Restez chez-vous et prenez soin de vous !

CONNAISSEZ-VOUS…

Cette section est pour vous, citoyens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

- Vous ou quelqu'un de votre entourage a participé ou participera prochainement à un événement.

- Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire…), votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

SITE WEB

La municipalité désire vous informer que son **site Web a récemment été mis à jour**.

Nouveau visuel pour la page d'accueil et de nouveaux onglets d'information ont été ajoutés. Comme par exemple : communiqué COVID-19, concours, répertoire téléphonique, crédit photo, location de salles, défi santé, etc.

Par conséquent, la municipalité vous invite à vous rendre au www.pointe-aux-outardes.ca afin de vous familiariser avec le site Web et de vous tenir au courant des dernières nouvelles.

SERVICE DES LOISIRS

Mai se pointe le bout du nez ! En ce contexte de pandémie et de confinement, les liens sociaux sont maintenus différemment et les activités de loisirs, sportives et culturelles sont faites de façon individuelle et/ou en famille.

LA SEMAINE DES BÉNÉVOLES avait lieu entre le 19 et le 25 avril dernier. En raison des circonstances actuelles, nous n'avons pas pu les remercier comme il se doit. Plusieurs s'impliquent au niveau des loisirs et de la culture et d'autres dans différents secteurs d'activités de la Municipalité.

Par conséquent, nous tenons *chaleureusement* à remercier tous nos bénévoles, de tous les comités, qui sont au cœur de notre communauté. Merci à chacun des bénévoles impliqués dans les comités suivants : Politique familiale/MADA, Comité consultatif urbanisme de PAO, Services incendies de PAO, Comité de la bibliothèque municipale, École les Dunes, Office municipal d'habitation, F.A.D.O.Q. de PAO, Maison des jeunes le S.Q.U.A.T., Cercle des fermières, Comité municipal de sécurité civile, Parc Nature, Fabrique Les Buissons, Fabrique de PAO, Troupe Art'Scène, Comité de soccer, Comité de balle, Comité de badminton, Chorale Les Buissons, Comité de ski de fond, Comité VTT, Club des amis randonneurs de PAO et Résidence St-Joseph.

Le bénévolat, c'est chic !
Par chic, on entend l'élégance des bénévoles où leurs gestes sont empreints de courtoisie et de bonté. Chic où les bénévoles sont gracieux en donnant sans rien attendre en retour.

Chic dans le sens de généreux comme dans l'expression « Un chic type, une chic fille ». Chic en marquant le plaisir, la satisfaction que les bénévoles ressentent en posant leur geste de don de soi.

Pour qui ?
Jeunes entre 4 ans et 12 ans

(Les jeunes de 4 ans doivent avoir fréquenté l'école (maternelle 4 ans) durant l'année 2019-2020.)

COVID-19 : ATTENTION, IL SE PEUT QUE LES CHOSES ÉVOLUENT EN RAISON DES MESURES GOUVERNEMENTALES. EN CAS DE CONFINEMENT PROLONGÉ, LES INSCRIPTIONS SERONT REPORTÉES OU ANNULÉES.
MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION !

Dates d'inscription :
Mercredi, le 27 mai 2020 à 18 h 00 au Centre des loisirs. Et, ensuite jusqu'au vendredi 5 juin 2020 à midi, durant les heures d'ouverture de bureau.

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Lieu de résidence :
Tous les résidents de Pointe-aux-Outardes. Pour les non-résidents, nous les placerons sur une liste d'attente, par ordre d'arrivée. Les places seront confirmées lundi, le 8 juin selon le respect des ratios de groupe, si des places sont toujours disponibles.

Horaire :
Du lundi au vendredi entre 7 h 30 et 17 h 00
Du 29 juin 2020 au 14 août 2020

Tarification 2020 :
250$ pour le premier enfant
220$ pour les autres enfants de la même famille.

Modalités de remboursement :
Les frais d'inscription ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation après le 14 juin 2020, ni pour les journées de camp manquées

SOCCER ESTIVAL

COVID-19 : ATTENTION, IL SE PEUT QUE LES CHOSES ÉVOLUENT EN RAISON DES MESURES GOUVERNEMENTALES. EN CAS DE CONFINEMENT PROLONGÉ, LES INSCRIPTIONS SERONT REPORTÉES OU ANNULÉES. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION !

OÙ :
Centre des loisirs au 493, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes.

QUAND :
Du 29 juin au 14 août 2020.
Les journées de pratique seront les **lundis** et **mercredis**.

DATES D'INSCRIPTION :
Mercredi, le 27 mai entre 18 h 00 et 20 h 00 au Centre des loisirs. Et, par la suite, jusqu'au 5 juin 2020, aux heures régulières de bureau. Le formulaire est également disponible sur le site Web de la municipalité.

Aucun remboursement après le 14 juin 2020. Paiement en argent seulement, un reçu sera remis. *Un minimum de 10 inscriptions est requis pour desservir la saison.*

4 à 6 ans**	18 h 15 à 19 h 00
7 à 12 ans	19 h 00 à 20 h 00
1er enfant : **60$**	2e enfant ou plus de même famille : **40$**

**La présence des parents dans les gradins est fortement recommandée.

En cas d'annulation en raison de la météo, un message sera diffusé sur la page Facebook de la Municipalité.

Les cours ne seront pas repris à la fin de la saison

Crédit photo : Caroline Gagnon

BASEBALL

COVID-19 : ATTENTION, IL SE PEUT QUE LES CHOSES ÉVOLUENT EN RAISON DES MESURES GOUVERNEMENTALES. EN CAS DE CONFINEMENT PROLONGÉ, LES INSCRIPTIONS SERONT REPORTÉES OU ANNULÉES. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION !

OÙ :
Centre des loisirs au 493, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes

QUAND :
Du 16 juin au 21 août 2020.

Pour les jeunes :
Les journées de pratique seront les **mardis 18 h 00**. En cas de pluie, les pratiques seront remises au jeudi 18 h 00.

Pour les adultes : Les mardis et jeudis, 19 h 00

DATES D'INSCRIPTION :
Mercredi, le 27 mai entre 18 h 00 et 20 h 00 au Centre des loisirs. Et, par la suite, jusqu'au 5 juin 2020, aux heures régulières de bureau municipal. Le formulaire est également disponible sur le site web de la municipalité.

Aucun remboursement après le 14 juin 2020. Paiement en argent seulement, un reçu sera remis. *Un minimum de 10 inscriptions est requis pour desservir la saison.*

COÛT :
Pour les jeunes : *Gratuit***.** Un dépôt de 20$ sera demandé pour le prêt de vêtements. Il vous sera remis lors du retour de ceux-ci.

Pour les adultes : 10$ pour la saison, 5$ pour les 12-17 ans.

GROUPE D'ÂGE *:*
Pour les jeunes :
De 3 à 12 ans (âge au 30 septembre 2019). Les 12 ans ont la possibilité de se joindre aux adultes. La présence des parents dans les gradins est fortement recommandée pour les enfants de moins de 7 ans.

Crédit photo : Caroline Gagnon

Pour les adultes : 12 ans et plus.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES :
Communiquer avec M. Jean-François Gauthier au 418-293-3288.

NOUS SOMMES TOUJOURS À LA RECHERCHE :

Afin de nous aider au bon déroulement de nos activités estivales, nous sommes à la recherche de personnes intéressées à occuper différents rôles :

BALLE : À partir de 13 ans. Deux (2) **marqueurs** et deux (2) **arbitres**. Formation à venir et défrayée par la municipalité. Doit être disponible à la date fixée.

SOCCER : À partir de 15 ans. Deux (2) **entraîneurs** pour la saison estivale.

Si vous êtes intéressé (e) communiquez avec Joëlle au 418-567-2177 poste 1 ou loisirs@pointe-aux-outardes.ca d'ici le *22 mai prochain*. À noter que sans l'implication citoyenne, ces activités pourraient être remises en question.

MARCHÉ PUBLIC DE POINTE-AUX-OUTARDES PORTAIL D'ENTRÉE :

Nous sommes actuellement à préparer les activités pour la saison 2020.

Vous comprendrez qu'en raison de la situation actuelle, de la COVID-19, nous faisons en sorte d'adapter la situation avec les mesures gouvernementales en cours.

Les détails officiels seront diffusés dans le Cacardeur du mois de juin, sur la page Facebook ainsi que sur le site Web de la Municipalité.

BIBLIO DE LA CÔTE-NORD

Vous voulez accéder gratuitement aux ressources numériques du Réseau BIBLIO de la Côte-Nord, mais vous n'avez pas de NIP ?

Vous pouvez maintenant le demander directement en ligne ! Rendez-vous au :

https://www.reseaubibliocn.qc.ca/.../demander-un-nip-request-...

Envie de lecture numérique ? C'est le moment idéal pour se découvrir un nouveau coup de cœur dans le confort de son foyer ! Rendez-vous au : http://reseaubibliocn.pretnumerique.ca/home

Bonne lecture à tous !

MOTS CACHÉS : THÈME – COQUILLAGES (10 lettres mélangées)

U	S	E	R	E	C	O	R	E	T	P	C	X
A	E	L	E	N	G	I	E	P	O	A	O	E
E	U	L	B	O	M	I	R	U	S	I	E	R
N	Q	E	M	L	I	E	R	Q	N	N	L	U
R	I	T	O	I	T	P	U	O	E	O	L	M
O	N	I	R	V	R	E	T	N	N	L	E	E
G	R	R	T	E	E	I	S	E	O	Y	R	R
I	E	R	S	C	R	P	A	A	C	B	U	B
B	B	U	I	T	U	R	B	O	I	A	S	E
L	I	T	T	O	R	I	N	E	S	B	S	R
C	A	E	D	I	T	O	I	L	A	H	I	E
N	L	S	E	R	I	A	L	A	C	S	F	T

TURRITELLE
LITTORINES
FISSURELLE
PTEROCERE
HALIOTIDE
BABYLONIA
BIGORNEAU
BERNIQUES
SCALAIRES
POURPRE
TEREBRE
STROMBE
NATICE
CASQUE
TRITON
PEIGNE
TIBIAS
MUREX
TURBO
OLIVE
MITRE
CONE

RÉPONSE À LA PAGE : 29

Un projet durant le confinement ?

Janette Bertrand, journaliste, actrice et écrivaine âgée de 95 ans, est en confinement en cette période de COVID-19. De chez elle, elle vous invite à un atelier inspirant et chaleureux sur l'écriture autobiographique, afin de vous guider dans la rédaction de votre histoire de vie.

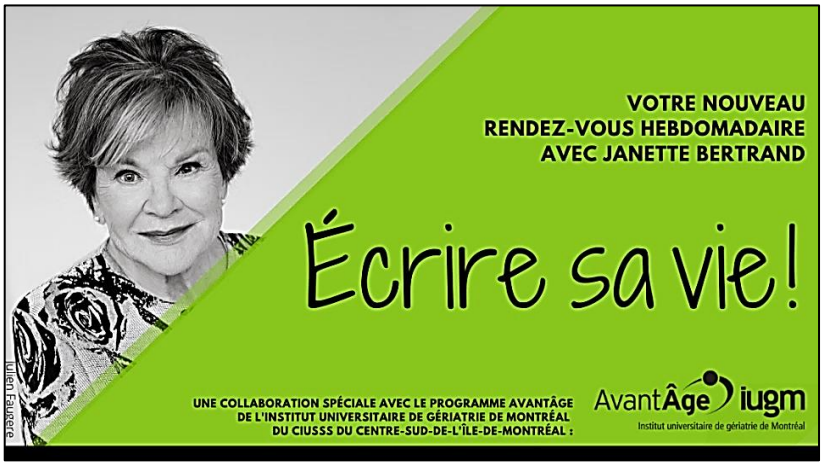

Mme Bertrand, qui a enseigné l'écriture dramatique pendant 20 ans, vous accompagnera dans les différentes étapes de la réalisation de ce beau projet au moyen d'une série de capsules thématiques qui seront diffusées, chaque dimanche, jusqu'à la fin du mois de mai 2020.

Nous vous invitons à voir, à revoir et à partager ces capsules pour vous aider dans votre processus d'écriture via le site internet : http://centreavantage.ca/ecrire-sa-vie/

Allez visionner ces capsules, sortez vos plumes et votre plus beau papier à lettre. Si vous aimez mieux, à vos claviers et bonne écriture !

À COLORIER

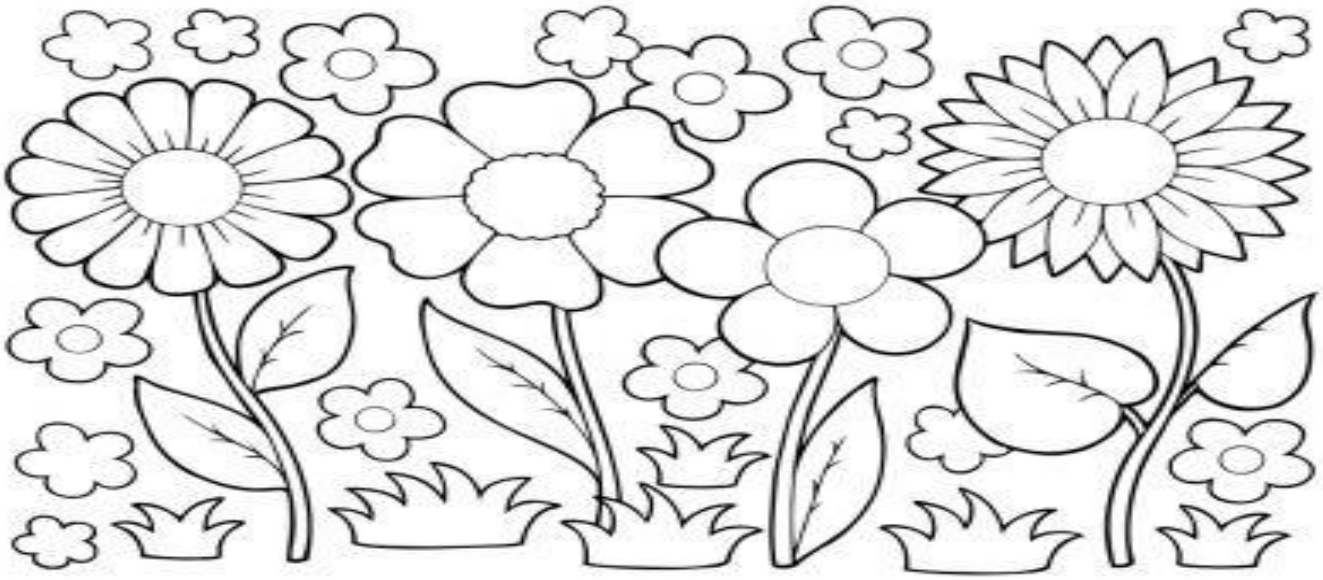

Le saviez-vous ? Le mouvement Courtoisie au volant est une action de la Politique familiale/MADA. Avec l'arrivée du beau temps et du printemps, nous rappelons à tous d'adopter une conduite courtoise et prudente avec les autres automobilistes, cyclistes, marcheurs et coureurs.

NOS ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SONT PRÉSENTS ET SOLIDAIRES POUR LES CITOYENS DE PARTOUT EN MANICOUAGAN !

Ensemble, soyons plus attentifs aux personnes qui nous entourent. C'est ce que nous dit **Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan**.

Si vous avez besoin d'aide ou que vous pouvez faire un don, communiquez avec eux au 418-445-5567 ou au centraidehcnman@globetrotter.net

Si vous avez besoin d'aide ou que vous pouvez faire un don, communiquez avec eux au 418-589-6869 ou par courriel au : admin@comptoirlescale.com

En ce moment, grâce aux bénévoles, la solidarité est un baume réconfortant, c'est ce que nous dit **Centre d'action bénévole de la MRC Manicouagan**.

Vous voulez bénévoler ? Vous avez besoin d'aide pour vos achats de subsistances ou de médicaments et êtes **une personne aînée** en situation d'isolement ? Vous pouvez communiquez au 418-294-1445.

Pour les familles. Vous avez besoin d'aide pour vos achats de subsistances, la Maison des familles de Baie-Comeau est là pour vous. Vous pouvez communiquez avec eux au 418-589-2117 ou par courriel rfm600@hotmail.fr .

N'hésitez pas à consulter leur page Facebook pour toutes sortes d'activités à faire en famille.

Pour les familles, l'équipe de Grains de Soleil Côte-Nord est aussi très active sur leur page Facebook, avec des activités de toutes sortes. Vous pouvez les joindre au 418-567-2838.

Vous pouvez aussi joindre la travailleuse de proximité au 418-297-5398.

Soyons solidaires pour ceux qui sont dans le besoin et n'ayons pas peur de demander à quelqu'un l'aide nécessaire.
Poursuivons nos efforts, ça va bien aller !!

PETIT RAPPEL : Avec les mesures exceptionnelles en cours en ce moment, prenez le temps d'appeler vos parents, grands-parents sur une base régulière afin de prendre de leurs nouvelles et de s'assurer qu'ils se sentent en sécurité.

Votre voisin a besoin d'un coup de main, entraide et bienveillance sont de mises dans les circonstances actuelles !

JEUX - DIVERTISSEMENT

SUDOKU

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

FUTOSHIKI - NIVEAU FACILE

Remplissez la grille de sorte qu'à la fin, chaque rangée et chaque colonne contiennent les chiffres de 1 à 4. Aucun chiffre ne peut être répété dans une rangée ou une colonne. Observez bien les symboles entre les cases pour déduire quels sont les chiffres manquants dans la grille.

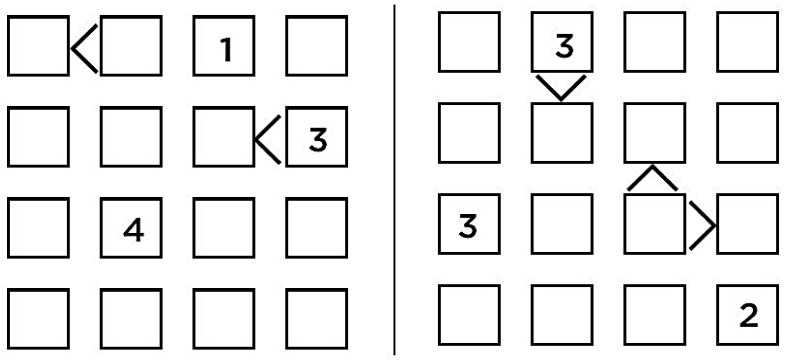

SUBITO PRESTO

Remplacez une lettre de chaque mot suivant afin de créer des noms d'arbres.

1. ETABLE _____
2. ROULEAU _____
3. CIDRE _____
4. ARME _____
5. FRERE _____
6. SALIN _____
7. NOTER _____
8. PIE _____
9. SAUGE _____
10. CRUCHE _____

MÉLI-MÉLO

Repositionnez les lettres suivantes pour former des noms de fleurs.

1- AEEGIMRRTU _____
2- EORS _____
3- EIJLLNOQU _____
4- EEILLOT _____
5- AEINPTU _____
6- EIINOPV _____
7- AEGIMNRU _____
8- EILPTU _____
9- ABEGINO _____
10- CDEEHIOR _____

LES ASSOCATIONS

Reliez chaque interprète à un de ses grands succès.

1. Laurence Jalbert
2. Marie Carmen
3. Julie Masse
4. Diane Juster
5. Diane Dufresne
6. Marjo
7. Renée Martel
8. Ginette Reno
9. Martine St-Clair
10. Fabienne Thibault

A. Sur la même longueur d'ondes
B. Il y a de l'amour dans l'air
C. Un amour qui ne veut pas mourir
D. C'est zéro
E. L'essentiel
F. Au nom de la raison
G. Ce matin
H. Les filles comme moi
I. L'aigle noir
J. Celle qui va

Toutes les réponses à la page 29

Trouvez les 12 différences entre les deux dessins.

Les premières lettres de chaque dessin forment un mot. Trouve les 2 mots formés par les 2 séries d'images.

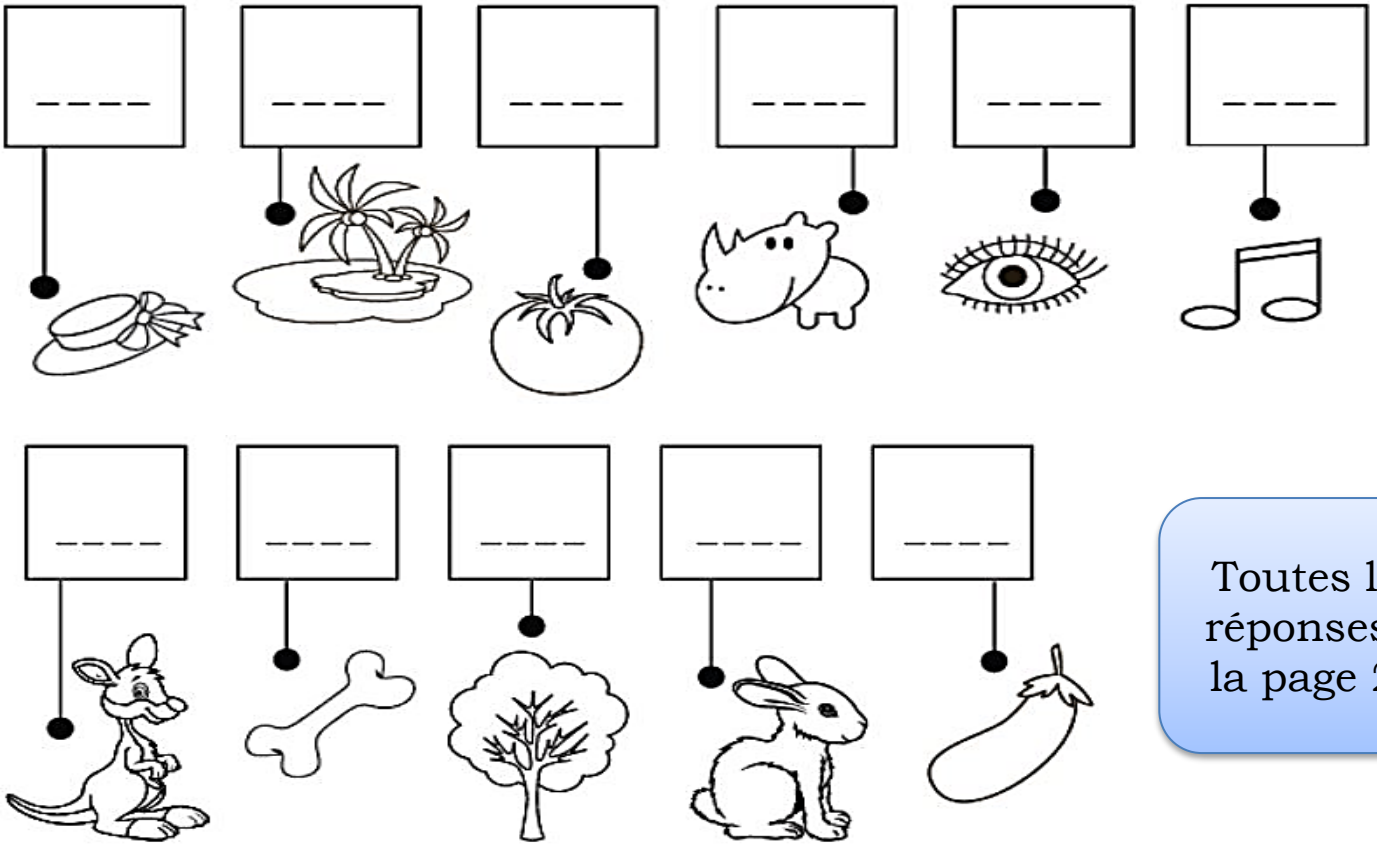

Toutes les réponses à la page 29

SERVICE D'URBANISME

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont disponibles sur le site Web de la municipalité http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ».

Il suffit de le compléter et de nous le faire parvenir par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca ou par la poste au 471, chemin principal, Pointe-aux-Outardes, Qc G0H 1M0

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557.**

N'essayez pas de le réparer vous-même.

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

Prendre note que les abris d'hiver ainsi que leur structure et les clôtures à neige devront être démantelés au plus tard **jeudi, le 30 avril.**

BALAYAGE ET INSTALLATION DES DOS D'ÂNE

Prenez note que nous procèderons bientôt au balayage des rues et à l'installation des dos d'âne. Pour votre sécurité et celle des autres, nous vous demandons de ralentir votre vitesse à la vue de ces derniers.

De plus, nous demandons la participation des citoyens pour voir à ce que les dos d'âne demeurent bien en place. Par le passé, certains plaisantins se sont amusés à les enlever. Alors, soyez vigilants !

CHARADE – 1

Mon premier est au milieu de la figure.
Mon deuxième n'est pas habillé.
Mon troisième avertit les bateaux.
Mon tout est une plante que l'on trouve dans les mares.

_____

CHARADE – 2

Mon premier est toujours négatif.
Mon deuxième est un oiseau bavard.
Mon troisième sert à énumérer plein de choses.
Mon tout est synonyme de feuille.

_____

LE MOT ÉGARÉ

Le jeu est basé sur le même principe que celui du mot mystère conventionnel, sauf que c'est à vous de former la liste des mots qui se trouvent dans la grille. Pour vous faciliter la tâche, nous avons indiqué le nombre de lettres que contiennent tous les mots à repérer. Aussi, le thème donné est tout à fait respecté. À la fin, il ne vous restera que les lettres qui formeront le mot égaré.

Liste des mots (nombre de lettres)

4	5	6	7
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	8	_____	_____
_____	_____	_____	_____
	_____	_____	9
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

THÈME : des animaux

E	T	T	O	M	R	A	M	B	R	O	E
W	A	P	I	T	I	R	E	O	C	R	S
C	O	Y	O	T	E	L	T	H	V	I	I
C	E	R	F	N	U	S	E	E	E	G	F
A	L	S	A	G	A	V	I	S	O	N	F
R	E	R	A	C	R	L	N	I	P	A	L
C	D	U	S	E	R	P	E	N	T	L	E
A	M	O	U	F	F	E	T	T	E	O	U
J	P	I	B	E	L	E	T	T	E	U	X
O	L	O	U	P	U	T	O	I	S	T	N
U	L	I	U	E	R	U	C	E	H	R	Y
A	N	C	A	R	I	B	O	U	T	E	L

Mot égaré (9 lettres) :

TOUTES LES RÉPONSES À LA PAGE : 29

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à aviser la population que des travaux de drainage et de nettoyage seront effectués sur le réseau d'aqueduc des Buissons et de Pointe-aux-Outardes **AU COURS DU MOIS DE MAI.** Il n'y aura pas d'interruption du service d'eau.

NOUS VOUS AVISERONS EGALEMENT PAR APPEL TELEPHONIQUE.

Il est peu probable que ces opérations occasionnent le brouillage de l'eau, mais nous vous invitons à prendre les précautions qui s'imposent afin de minimiser les désagréments.

À la fin des travaux, nous vous demandons d'ouvrir un robinet (sortie d'eau extérieure de préférence ou baignoire) afin de laisser s'échapper l'air accumulé dans le système. L'eau sera sûrement brouillée pendant quelques temps, nous vous demandons de la laisser couler quelques minutes (un mince filet suffit) afin de nettoyer vos propres tuyaux. Nous vous invitons à faire couler l'eau froide avant l'eau chaude afin que la couleur jaunâtre ne s'infiltre pas dans votre chauffe-eau.

Par ailleurs, il serait opportun de profiter de la fin des opérations pour effectuer le drainage de votre chauffe-eau.

Merci de votre compréhension.

PROMENADE AVEC VOTRE ANIMAL
(CHIEN – CHEVAL)

Depuis peu, nous recevons des plaintes concernant la conduite non exemplaire de certains cavaliers et maîtres laissant leurs montures et leurs chiens déposer des excréments sur nos rues publiques.

Nous vous informons qu'un règlement existe concernant les **nuisances** reliées aux animaux, soit le Règlement 2003-99. Il y est fait mention à l'article 8, de certains éléments dont nous vous invitons à prendre connaissance, soit :

- **À l'exception des chiens guides, tout gardien ou propriétaire d'un animal doit faire enlever et nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés les excréments de son animal, tant sur la propriété publique que privée et en disposer d'une manière hygiénique.**

- **Il est interdit dans la période allant du 15 mai au 15 septembre, de circuler à cheval sur une plage où une signalisation l'interdit.**

- **De laisser un cheval faire des excréments sur un chemin public ou en bordure de celui-ci.**

- **De circuler sur la place publique avec un cheval tirant une calèche ou autre dispositif du même genre sans qu'il ne soit muni d'un système de couche efficace pour recueillir ses excréments avant qu'ils ne touchent le sol.**

Donc, dans l'intérêt de tous nos citoyens, si vous désirez vous promener sur nos rues publiques avec votre cheval ou votre chien, nous vous invitons à ramasser les excréments ou de lui installer une couche car il n'est guère intéressant de mettre le pied dans les bouses de votre animal.

Merci pour votre compréhension !

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2020-2021 *(1er avril 2020 au 31 mars 2021)*

BÂTISSONS DU MIEUX-VIVRE

Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 $. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défectuosités relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défectuosités qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 $ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : *M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239*
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

L'été est à nos portes et nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air !

Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie.

Un appareil propre et bien raccordé

Afin de prévenir les fuites de gaz et les dangers reliés à une mauvaise combustion du propane et du gaz naturel, avant la première utilisation de la saison ou dès que vous raccordez une bonbonne de gaz à votre appareil, appliquez les quelques mesures de prévention suivantes :

- Effectuez un test d'étanchéité des conduits et des raccords avec de l'eau savonneuse ;
- Nettoyez et vérifiez tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil. La flamme produite devrait être bleue ;
- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'accumulation de graisse susceptible de s'enflammer ;
- Référez-vous à la fiche d'entretien suggérée dans le manuel d'instructions de votre appareil.

Attention ! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez la commande de contrôle de gaz et laissez ventiler complètement l'appareil avant de réessayer. Plusieurs minutes peuvent s'avérer nécessaires. Au besoin, référez-vous au manuel d'instructions.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Horaire du service : Le service est suspendu à la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Prendre note que vous devrez vous déplacer au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes pour votre rendez-vous.

COVID-19

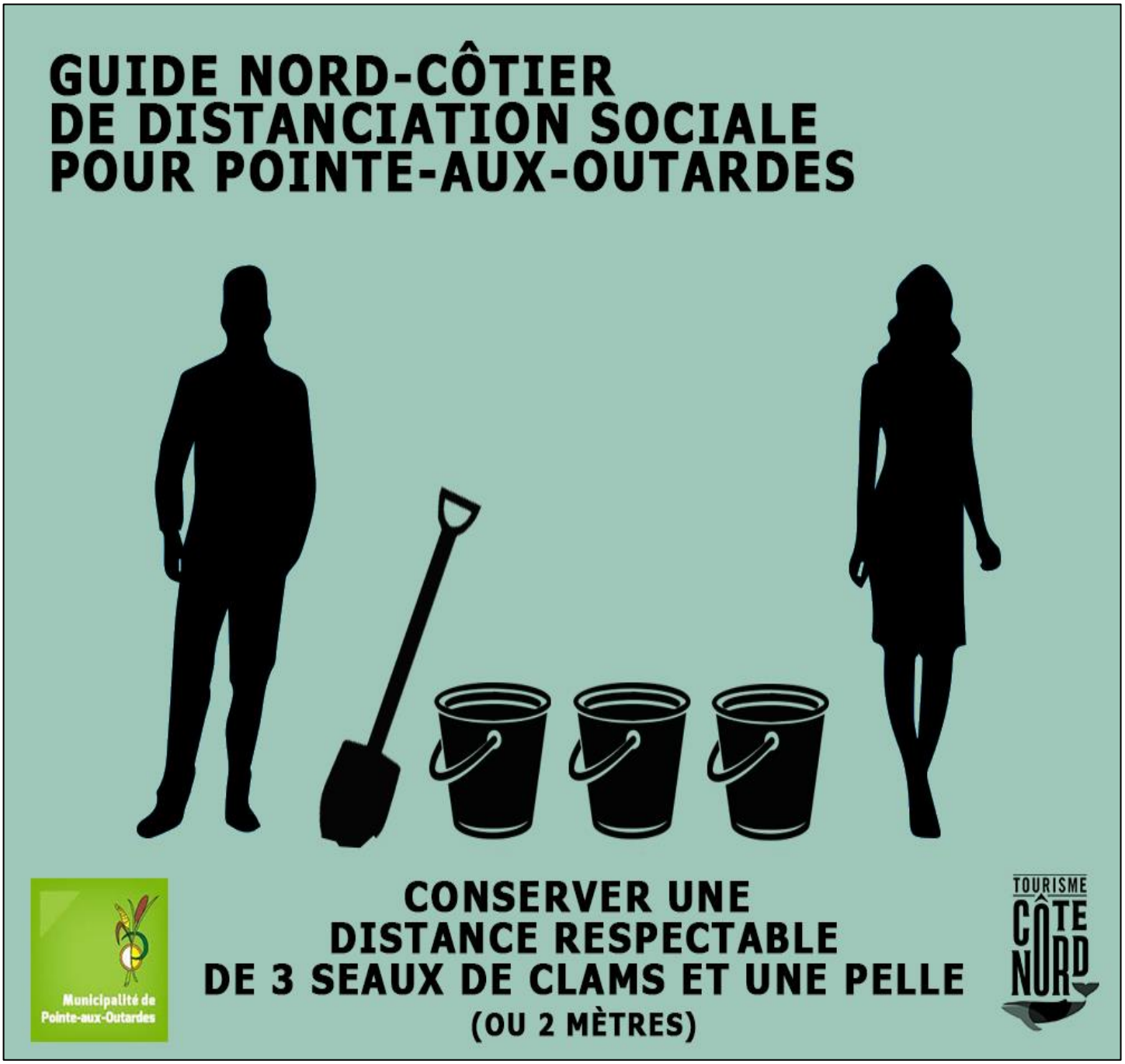

UN BRIN D'HUMOUR !

RÉPONSES : JEUX - DIVERTISSEMENT

SUDOKU : page 18

5	3	4	6	7	8	9	1	2
6	7	2	1	9	5	3	4	8
1	9	8	3	4	2	5	6	7
8	5	9	7	6	1	4	2	3
4	2	6	8	5	3	7	9	1
7	1	3	9	2	4	8	5	6
9	6	1	5	3	7	2	8	4
2	8	7	4	1	9	6	3	5
3	4	5	2	8	6	1	7	9

MOT ÉGARÉ

Page 22

cerf, loup, lynx, ours, lapin, vison, beluga, castor, coyote, lievre, loutre, putois, renard, wapiti, belette, caribou, orignal, serpent, carcajou, ecureuil, marmotte, siffleux, chevreuil, mouffette

Réponse : éléphant

SUBITO PRESTO

Page 18

1- ÉRABLE
2- BOULEAU
3- CÈDRE
4- ORME
5- FRÊNE
6- SAPIN
7- NOYER
8- PIN
9- SAULE
10- PRUCHE

MÉLI-MÉLO : Page 18

1- marguerite
2- rose
3- jonquille
4- oeillet
5- pétunia
6- pivoine
7- géranium
8- tulipe
9- bégonia
10- orchidée

ASSOCIATIONS

Page 18

1. F
2. I
3. D
4. G
5. A
6. J
7. C
8. E
9. B
10. H

FUTOSHIKI

Page 18

2 <	3	1	4
4	1	2 <	3
1	4	3	2
3	2	4	1

2	3	1	4
4	1	2	3
3	2	4 >	1
1	4	3	2

LES 12 DIFFÉRENCES – Page 19

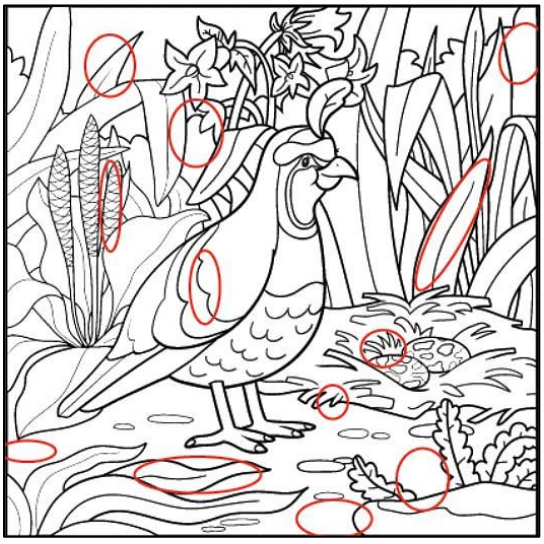

MOTS CACHÉS : THÈME COQUILLAGES. Page 14

RÉPONSE : PORCELAINE

CHARADE – 1

Page 22

nénuphar (nez-nu-phare)

CHARADE – 2

papier (pas-pie-et)

Les initiales des mots : Page 19

- Premier mot : **citron** (Chapeau, Île, Tomate, Rhinocéros, œil, Note)
- Deuxième mot : **koala** (Kangourou, Os, Arbre, Lapin, Aubergine)

ANNONCES ET PUBLICITÉS

La Maison des familles de Baie-Comeau ajoute un service pour les familles monoparentales ou soloparentales de la Manicouagan en collaboration avec le Centre d'action bénévole de la MRC Manicouagan.

Es-tu un parent monoparental/soloparental?

Oui

As-tu quelqu'un qui pourrait faire l'épicerie pour toi?

Non

Demande à ton conjoint/e de rester avec les enfants pendant que tu vas faire l'épicerie ou vice-versa.

Oui

Demande-lui de faire tes commissions pour toi.

Non

La Maison des familles peut t'aider à te procurer ton épicerie (ta commande et/ou ta livraison).

Maison des familles BAIE-COMEAU

En collaboration avec fcaaq MEMBRE DE LA CAB Centre d'action bénévole de la MRC Manicouagan

Veux-tu utiliser ce nouveau service?

1. Envoie un message à la Maison des familles de Baie-Comeau au **rfm600@hotmail.fr** ou par téléphone au **418 589 2117** mentionnant ton nom, ton numéro de téléphone, ta liste d'épicerie.

2. La Maison des familles va faire ton épicerie. Elle te demandera un virement Interac du montant exact de ta facture.

3. Une fois ta commande payée, un bénévole du Centre d'action bénévole de la MRC de la Manicouagan va te livrer, à ta porte, ta commande.

4. Ce service est disponible pour les familles monoparentales/soloparentales de la MRC de la Manicouagan (Ragueneau à Baie-Trinité) qui n'ont aucun autre moyen sécuritaire de faire leur épicerie. Chaque demande est vigoureusement analysée avant d'être acceptée. Le fait que nous soyons à effectif réduit peut retarder le processus. Pas de consommations alcoolisées, ni de produits du tabac.

Maison des familles BAIE-COMEAU

En collaboration avec

MEMBRE DE LA fcabq

CAB Centre d'action bénévole de la MRC Manicouagan

MEMBRE DE LA fcaaq

CAB

Centre d'action bénévole de la MRC Manicouagan

Bonjour, toutes les personnes âgées de 70 ans et plus ayant **besoin d'aide**, le CAB est là pour vous aider. Contactez-nous au **418-294-1445.**
Merci de passer le mot.

Service de préparation de rapports d'impôts à prix compétitifs, un service rapide, professionnel, fiable et personnalisé pour faire votre déclaration d'impôts 2019, ou antérieurs.

418-295-8067

Impôts des particuliers

Frédérick Chevarie B.A.A.
Préparateur accrédité

311 chemin principal
Pointe-aux-outardes Qc
G0H 1M0
(418) 295-8067

bc.impot@gmail.com

- Service professionnel et personnalisé.
- 9 ans d'expérience dont 8 ans en cabinet comptable.
- Maximisation de votre retour d'impôt.
- Possibilité de se déplacer.
- Transmission électronique afin que vous obteniez votre **REMBOURSEMENT** plus rapidement-TED et IMPOTNET.
- clientèle bien établie.
- Représentant professionnel du gouvernement fédéral provincial.
- Impôts de particuliers
  - Revenu de location
  - Entreprises enregistrées
  - Tous autres types de travailleurs
  - Travailleur autonome
  - Société de personne
  - Garderie

SOYEZ DES NÔTRES AU PLAISIR DE VOUS SERVIR !

Les **Productions SEMBEC** inc.

Prendre note qu'en raison de la pandémie de la COVID-19, la journée de donation de pommes de terre de semence qui devait avoir eu lieu en mai **est annulée**.

Merci de votre compréhension !

MATIÈRES RÉSIDUELLES
CALENDRIER 2020

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

Lundis : Ordures **Vendredis : Recyclage**

Installation fermée : le 18 mai et le 24 juin

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS **MON BAC BLEU?**

PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ⊘ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 7

- Bouteilles
- Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- Bouchons et couvercles de plastique
- ⊘ 6
- ⊘ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- Bouteilles, contenants, pots
- ⊘ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- Boîtes de conserve, couvercles
- Cannettes métalliques et en aluminium

<u>Écocentre de Baie-Comeau</u> (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

<u>Magasin de réemploi phase 2</u> : **FERMÉ**
du mardi au samedi de 9h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN

COVID-19
RÉOUVERTURE DES ÉCOCENTRES
ACCÈS LIMITÉ

HEURES D'OUVERTURE 8 H À 16 H
DU MARDI AU SAMEDI

CONSIGNES À RESPECTER LORS DE VOTRE VISITE

Prévoyez un délai d'attente

Respectez la distanciation sociale

Symptômes grippaux? Restez à la maison

- Le nombre de véhicules est limité sur le site afin d'appliquer les mesures de distanciation sociale.
- Évitez de se déplacer à l'écocentre si ce n'est pas essentiel, si possible, reportez votre visite.
- Pour accélérer le service, triez vos matières avant votre visite.
- Les citoyens sont responsables de la disposition des déchets ultimes dans les conteneurs de l'écocentre.

Le magasin de réemploi Phase 2 et le point de service de Transformation Métaux du Nord demeurent fermés.

Nous vous remercions de faire preuve de patience et de courtoisie

VOS MATIÈRES MÉRITENT UNE 2E VIE

#ÇaVaBienAller

TABLE DES MARÉES

VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE MAI

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0107	**1.1**	3.6	**16**	0311	**1.2**	3.9
	0740	**3.0**	9.8		0926	**2.7**	8.9
FR	1441	**0.9**	3.0	SA	1607	**1.0**	3.3
VE	2045	**2.3**	7.5	SA	2216	**2.6**	8.5
2	0236	**1.1**	3.6	**17**	0422	**1.1**	3.6
	0901	**3.0**	9.8		1031	**2.7**	8.9
SA	1551	**0.7**	2.3	SU	1655	**0.9**	3.0
SA	2159	**2.6**	8.5	DI	2307	**2.7**	8.9
3	0358	**0.9**	3.0	**18**	0520	**1.0**	3.3
	1016	**3.1**	10.2		1124	**2.7**	8.9
SU	1649	**0.6**	2.0	MO	1735	**0.9**	3.0
DI	2300	**2.9**	9.5	LU	2349	**2.9**	9.5
4	0506	**0.6**	2.0	**19**	0607	**0.8**	2.6
	1119	**3.2**	10.5		1209	**2.8**	9.2
MO	1739	**0.4**	1.3	TU	1810	**0.8**	2.6
LU	2351	**3.3**	10.8	MA			
5	0604	**0.3**	1.0	**20**	0026	**3.1**	10.2
	1214	**3.4**	11.2		0648	**0.7**	2.3
TU	1824	**0.2**	0.7	WE	1248	**2.8**	9.2
MA				ME	1842	**0.7**	2.3
6	0038	**3.7**	12.1	**21**	0059	**3.3**	10.8
	0656	**0.0**	0.0		0724	**0.5**	1.6
WE	1304	**3.5**	11.5	TH	1324	**2.8**	9.2
ME	1907	**0.1**	0.3	JE	1913	**0.7**	2.3
7	0122	**3.9**	12.8	**22**	0132	**3.5**	11.5
	0745	**−0.2**	−0.7		0759	**0.4**	1.3
TH	1352	**3.5**	11.5	FR	1359	**2.8**	9.2
JE	1950	**0.1**	0.3	VE	1944	**0.6**	2.0
8	0206	**4.1**	13.5	**23**	0205	**3.6**	11.8
	0833	**−0.2**	−0.7		0833	**0.4**	1.3
FR	1438	**3.4**	11.2	SA	1434	**2.8**	9.2
VE	2031	**0.1**	0.3	SA	2017	**0.6**	2.0
9	0250	**4.1**	13.5	**24**	0239	**3.6**	11.8
	0921	**−0.2**	−0.7		0909	**0.3**	1.0
SA	1524	**3.2**	10.5	SU	1509	**2.8**	9.2
SA	2113	**0.2**	0.7	DI	2051	**0.6**	2.0

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
10	0335	**4.0**	13.1	**25**	0314	**3.6**	11.8
	1009	**0.0**	0.0		0946	**0.4**	1.3
SU	1611	**3.0**	9.8	MO	1548	**2.8**	9.2
DI	2156	**0.4**	1.3	LU	2128	**0.6**	2.0
11	0421	**3.8**	12.5	**26**	0353	**3.6**	11.8
	1059	**0.3**	1.0		1027	**0.4**	1.3
MO	1659	**2.8**	9.2	TU	1629	**2.7**	8.9
LU	2242	**0.7**	2.3	MA	2209	**0.7**	2.3
12	0509	**3.5**	11.5	**27**	0435	**3.5**	11.5
	1154	**0.5**	1.6		1113	**0.5**	1.6
TU	1752	**2.6**	8.5	WE	1716	**2.6**	8.5
MA	2333	**0.9**	3.0	ME	2255	**0.8**	2.6
13	0603	**3.2**	10.5	**28**	0524	**3.4**	11.2
	1255	**0.8**	2.6		1206	**0.6**	2.0
WE	1852	**2.4**	7.9	TH	1810	**2.5**	8.2
ME				JE	2352	**0.9**	3.0
14	0034	**1.1**	3.6	**29**	0620	**3.2**	10.5
	0704	**3.0**	9.8		1307	**0.7**	2.3
TH	1403	**0.9**	3.0	FR	1913	**2.5**	8.2
JE	2000	**2.4**	7.9	VE			
15	0150	**1.2**	3.9	**30**	0102	**1.0**	3.3
	0813	**2.8**	9.2		0726	**3.1**	10.2
FR	1509	**1.0**	3.3	SA	1412	**0.7**	2.3
VE	2112	**2.4**	7.9	SA	2022	**2.6**	8.5
				31	0222	**1.0**	3.3
					0838	**3.0**	9.8
				SU	1515	**0.7**	2.3
				DI	2129	**2.8**	9.2

COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR

MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203
Télécopieur : 418-567-4409
Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca
www. pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police : 911
Bibliothèque municipale (lundi soir) : 418-567-2281poste 5109
Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557
Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557
Maison des jeunes : 418-567-1202
CLSC : 418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est **le 20 de chaque mois.**